Trimestriel N°209
Septembre 2014

# L'ESPOIR FO pénitentiaire

Personnels de Surveillance

## REBELLEZ VOUS

FO 1er Syndicat de la Fonction Publique de l'Etat

www.fopenitentiaire.fr

**Banque Française Mutualiste, la banque des agents du secteur public**

# DES SOLUTIONS **BANCAIRES** ATTRACTIVES ET SOLIDAIRES !

AP Offre BFM - Journal CGT Equipement - Juillet 2014 - © **Groupe Opéra** - Photo © Getty Images - Document non contractuel

## La BFM vous accompagne à chaque étape de la vie

S'installer, concrétiser des projets… ou préparer son avenir et celui de ses enfants, la Banque Française Mutualiste vous apporte des solutions bancaires assorties de **conditions attractives et performantes !**

Créée par les mutuelles de la Fonction publique, la BFM est **guidée par des valeurs mutualistes de solidarité et de responsabilité citoyenne.**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Découvrez toute l'**offre de la BFM**
dans chaque agence de **notre partenaire Société Générale**

**Contactez-nous du lundi au samedi de 9h à 18h :** **0 *821* 222 500 éco *fil***
(0,118 € TTC/min depuis un fixe en France métropolitaine)

www.bfm.fr

BFM
PROFESSION BANQUIER
VOCATION SOLIDARITÉ

**Banque Française Mutualiste -** Société anonyme coopérative de banque au capital de 112 777 928,50 €. RCS Créteil 326 127 784.
Siège social : 1, place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont Cedex.

# -SOMMAIRE-


**Edito**
- Page 3

**Ils sont fous ces syndicats ?**
- Pages 4, 5

**Au pied du mur**
- Pages 6, 7

**Je Nous Tous**
- Pages 8, 9

**Engagez vous qu'elle disait !**
- Pages 10, 11

**Le radeau de la méduse**
- Page 13

**Ça c'est Palace !**
- Pages 14, 15


*Retrouvez l'intégralité de l'Espoir Pénitentiaire*
*Sur notre site internet*
www.fopenitentiaire.fr


L'ESPOIR PENITENTIAIRE
VOTRE REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATION
DU SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS PENITENTIAIRES
servir sans subir

ISSN.024568373 3ème trimestre 2014
N° Commission Paritaire : 1214-S-06324
Dépôt légal N°55058
Imprimerie COMPEDIT BEAUREGARD
ZI Beauregard – 61600 – LA FERTE MACE
Tél : 02.33.37.08.33
Travail exécuté par des Ouvriers Syndiqués
Prix 0,30 euros

Rédaction Administration S.N.P.F.O
BP 30 – 91130 Ris-Orangis
Tél : 01.69.43.00.44 Fax : 01.69.43.63.62
E-mail : secretariat@fopenitentiaire.fr

Directeur de Publication : Emmanuel GAUTHRIN
Rédacteur en chef : David DAEMS
Composition et réalisation : Olivier HAZARD


## Édito

Chers collègues,

Nous voici enfin arrivés à la veille des élections professionnelles, le temps des sanctions est venu, ne vous y trompez pas voter pour vous, c'est voter **FORCE OUVRIERE**.

- Certains ont intérêt à minimiser cette échéance se reposant sur leurs lauriers défraichis.
- D'autres ont quitté l'entente syndicale pour des motifs fallacieux.
- D'autres encore convolent toujours main dans la main avec l'OIP.
- Et nos dirigeants préfèrent sacrifier les personnels pénitentiaires face à la voyoucratie.

**L'heure de faire parler les urnes a sonné !**

Pour tous ceux qui partagent ces mêmes colères, face à cette insécurité grandissante, face aux prises d'otages, face aux agressions, face aux suicides des collègues, face aux insultes (pas seulement de la population pénale).

Pour tous ceux qui désespèrent de voir se former une intersyndicale la plus large possible.

Pour tous ceux qui sont venus sous nos couleurs ou pas, devant les préfectures, devant les DI, devant les établissements pénitentiaires, devant la Direction de l'Administration Pénitentiaire, devant le Ministère de la justice.

Pour tous ceux qui ont participé aux opérations « Escargot », aux opérations de tractage sur la voie publique.

Pour tous ceux qui souhaitent donner la majorité à une organisation syndicale qui a pour objectif de déboucher les oreilles de nos dirigeants afin de leur faire entendre la souffrance des personnels de surveillance.

Pour tous ceux qui veulent retrouver la dignité de leurs fonctions, la fierté de porter le bleu de leurs uniformes.

**Pour tous ceux qui ne peuvent se résigner à avancer droit dans le mur !**

**REBELLEZ-VOUS**
**VOTEZ FO !**

Le Secrétaire Général
Emmanuel GAUTHRIN

# Les Syndicats sont tombes sur la TETE

En 2014 après Jésus Christ, tous les syndicats pénitentiaires sont focalisés sur les élections professionnelles du 4 décembre.

**Tous ? … Non !!!**

Une section d'irréductibles syndicalistes résiste encore et toujours à l'égoïsme électoraliste en appelant à l'unité de tous les syndicats pour le combat contre la politique destructrice de l'Empire que représente VENDÔME !

Depuis le 2 octobre de l'an 2014, vraiment seul contre tous, seul face aux garnisons des « syndicats d'intérêts » et de l'Empire, le village **FORCE OUVRIERE** est en résistance ! Et leurs mène la vie dure !

Un an et demi de mobilisations sans discontinuer, un combat de tous les instants et sur tous les fronts pour la défense des Droits des Personnels de Surveillance, a permis aux désespérés de se rebeller et surtout de retrouver la flamme de l'honneur dans l'action !

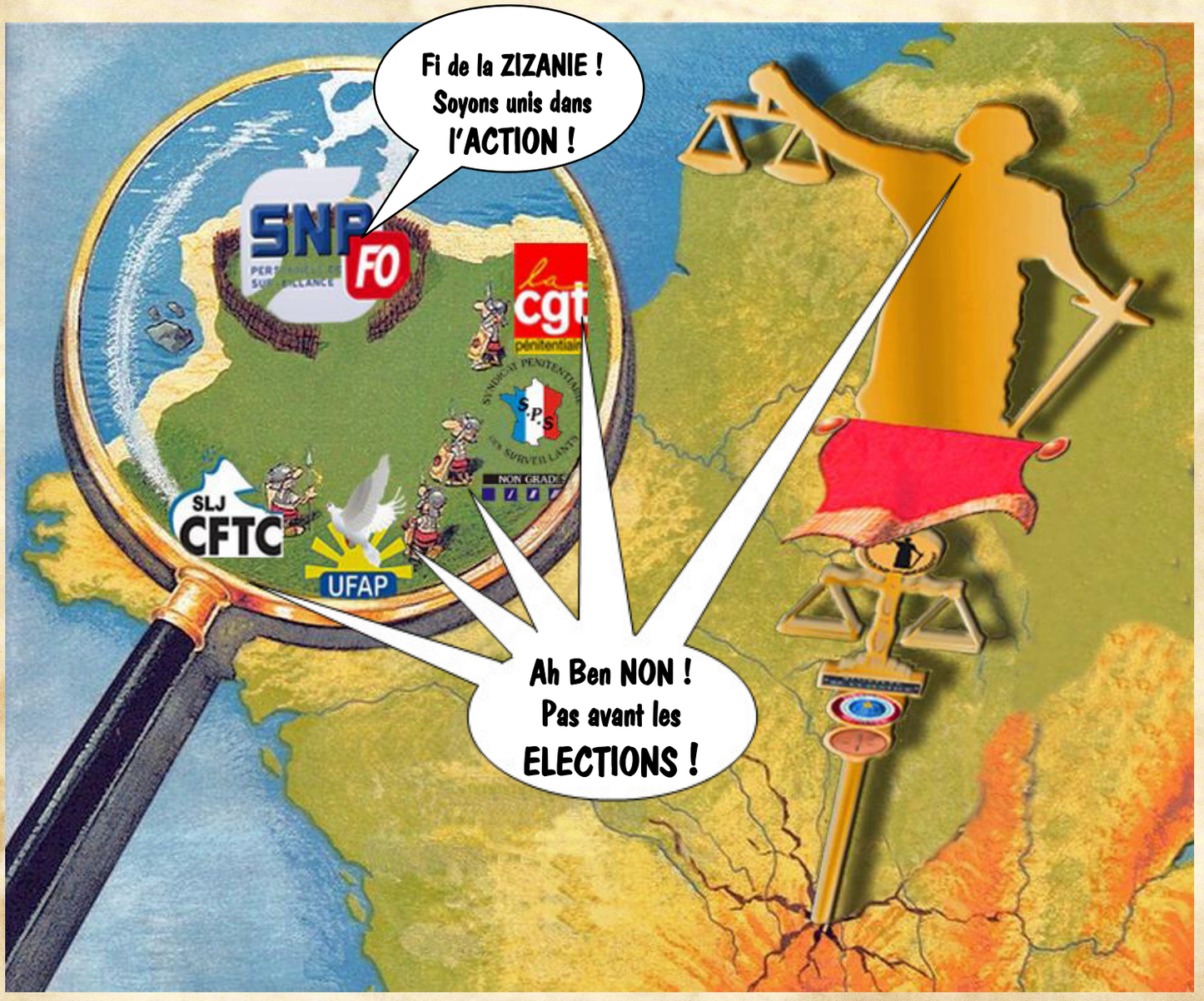

L'Histoire donnera raison à ceux qui s'exposent au danger, danger sur les coursives face aux voyous, mais aussi danger pour leur carrière par la contestation pour l'intérêt général !

Car la potion magique du SNP-FO, c'est vous, vous qui êtes en souffrance au quotidien, qui recevez les coups, vous qui êtes oubliés, vous qui êtes méprisés !

Cette potion magique fait des miracles, nous l'avons bien vu lors des attaques des Compagnies Romaines de Sécurité (bataillon Mobile à la solde de Vendôme) du quartier « Fleury » du village d'irréductibles… Et le Miracle perdure encore !

Chacun est libre et indépendant de choisir de vivre à genoux, pieds et poings liés ou de mourir debout ! Pas d'état d'âme pour Force Ouvrière, et qu'importe les résultats des élections, le combat continuera par la suite comme il a débuté bien en amont.

Les « Réveils » qui précèdent les hibernations de certains syndicats, passent et repassent au grès des mobilisations de Force Ouvrière. Il y a des collaborations qu'il faut combattre. La seule cogestion qui soit efficace, c'est celle entre les Personnels de Surveillance, ceux plus à même de parler des problèmes de la coursive.

Un rond de cuir restera un rond de cuir, son objectif sera de se gaver et de laisser une empreinte, car dans 5 ans il ne sera plus là pour essuyer ses excréments. Mais les ronds de cuir savent également bien s'entourer de petits caporaux zélés, prêts à écraser un plus petit pour protéger son « maitre » : « Votre taule va fermer ? Ne vous plaignez pas vous gardez votre boulot !!! » Est-ce cela la promesse du syndicalisme de demain ?

Pour les irréductibles du

**SNP FO : NON !**

**POUR CERTAINS LE CHOIX EST FAIT !**

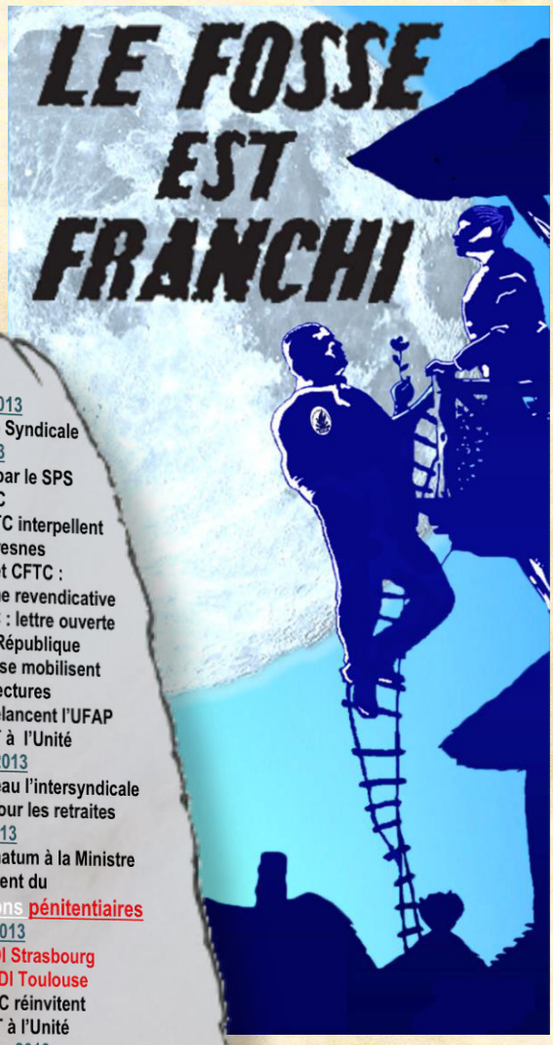


Le 21 Mai 2013
FO appelle à l'unité Syndicale
Juin 2013
Le 05 - FO rejoint par le SPS et la CFTC
Le 15 - FO, SPS et CFTC interpellent la Ministre à Fresnes
Le 20 - FO, SPS et CFTC : Diffusent une Plateforme revendicative
Le 19 - FO, SPS et CFTC : lettre ouverte au Président de la République
Le 24 - FO-SPS-CFTC se mobilisent devant les préfectures
Le 25 - FO-SPS-CFTC relancent l'UFAP La CGT et la CFDT à l'Unité
Septembre 2013
Le 06 - FO propose à nouveau l'intersyndicale
Le 11 - FO dans la rue pour les retraites
Octobre 2013
Le 17 - FO-SPS-CFTC ultimatum à la Ministre
Le 31 – lancement du Tour de France des régions pénitentiaires
Novembre 2013
Le 06 - Mobilisation DI Strasbourg
Le 21 - Mobilisation DI Toulouse
Le 27 - FO-SPS-CFTC réinvitent l'UFAP-CGT-CFDT à l'Unité
Le 11 Décembre 2013
Mobilisation DI Marseille
Le 14 Janvier 2014
Mobilisation DI Rennes
Le 13 Février 2014
Mobilisation DI Bordeaux
Mars 2014
Le 18 - FO dans la rue contre l'austérité
Le 19 - Mobilisation DI Dijon (~~CFTC~~)
Avril 2014
Le 23 - Mobilisation DI Lyon
Le 28 - FO-SPS invitent UFAP-CGT dans l'Unité
Mai 2014
Le 08 - FO-SPS invitent toutes les OS à rejoindre l'Unité
Le 15 - Mobilisation DI Lille
Le 26 juin 2014
Mobilisation DI Paris
Le 04 septembre 2014
FO appelle à une Unité intersyndicale
Le 02 Octobre 2014
Force est de constater qu'aucun autre syndicat ne juge utile l'Unité en intersyndicale
LE 30 OCTOBRE 2014
FO BLOQUE L'AP AVEC SUCCÉS

**POUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PÉNITENTIAIRE**

# REBELLE TOI !

Cher(e)s collègues,

L'année 2014, touche presque à sa fin et elle aura marqué une baisse encore plus significative que les années précédentes du pouvoir d'achat des salariés de la Fonction Publique.

Bien entendu, les Fonctionnaires du Ministère de la Justice et précisément les Personnels de Surveillance de l'Administration Pénitentiaire n'auront malheureusement, pas échappé à ce fléau.

Le gel du point d'indice de tous les fonctionnaires contribue largement à cet état de fait mais il n'en est pas la seule cause diagnostiquée. Chacun d'entre nous a pu constater et subir cette année encore l'augmentation des impôts sur le revenu dont nous sommes tenus de nous acquitter.

Pour rappel, entre 2011 et 2013 certains contribuables ont essuyé des augmentations de l'ordre de plus de 50%, et la fiscalité appliquée par le gouvernement pour l'année 2014 n'aura rien arrangé. Puisse 2015 apporter des ambitions nouvelles mais la suppression ou plutôt la suspension de l'Ecotaxe à l'égard des transporteurs routiers associée à la suppression de la 1ère tranche d'imposition laissent présager un manque à gagner non négligeable sur les recettes fiscales escomptées pour 2015.

Pour les premiers, la majoration du supplément de traitement pour famille nombreuse, (5% du montant de la pension de retraite par enfant à charge au moment du départ ou 10% pour avoir élevé au moins 3 enfants) n'était jusqu'alors pas imposable. Cette disposition n'est plus applicable depuis cette année ce qui a engendré des revenus nets à déclarer en hausse alors que le niveau des pensions stagne.

Pour les actifs, la baisse du plafond du quotient familial a impacté de façon significative le niveau de l'impôt sur le revenu avec pour conséquence directe un montant entre 500€ et 1000€ annuel à payer en supplément pour des revenus similaires à l'année précédente. Autant dire que beaucoup de collègues se retrouvent en galère depuis quelques semaines et sont dans l'obligation de demander des reports de paiements auprès du Trésor Public !!

Par ailleurs, prononcée depuis le 1er Août 2012, la fin de l'exonération des heures supplémentaires a eu une conséquence inévitable pour tous les personnels de surveillance exerçant en horaires décalés mais aussi certains postes fixes pour lesquels les chefs de service ne sont pas en mesure d'accorder une récupération. Ainsi, le montant des heures supplémentaires, jusqu'alors non pris en compte dans les revenus nets à déclarer, a bouleversé considérablement le montant imposable en fin d'année 2013.

Or, les personnels de surveillance sont assujettis à la circulaire ARTT du 27 décembre 2001, et de par les sujétions spéciales auxquelles ils sont contraints, ils n'ont d'autre choix que celui de se soumettre aux différents types de service qui leur sont imposés.

C'est la raison pour laquelle le SNP-FO Personnels de Surveillance est la seule Organisation Syndicale qui revendique haut et fort

**« La défiscalisation des heures supplémentaires ! »**

…considérant que les personnels méritent amplement cette dérogation eu égard à la dangerosité, à la pénibilité et à la spécificité des missions.

Dans la même idée, nous revendiquons sans complexe des revalorisations indemnitaires qui portent sur les primes de nuit, dimanches et jours fériés, une ICP équivalente à un 13ème mois, parce que nous considérons que la loi du marché immobilier est devenue une difficulté certaine à prendre en considération. Nous exigeons, en vertu de cela, une indemnité de résidence portée à 5% pour tous.

Nous revendiquons, certes des effectifs supplémentaires pour tous les grades tant le manque est criant dans tous les services et toutes les structures, mais nous restons attachés plus que tout à une fusion des grades (surveillants-brigadiers) et (premiers-surveillants-majors). Pourquoi cette revendication ? Il s'agit pour FO Pénitentiaire de redonner de l'espoir aux générations d'hier, d'aujourd'hui et de demain de pouvoir accéder à un grade supérieur dans un laps de temps donné afin d'améliorer leur quotidien.

Mais surtout, nous sommes animés par un sentiment de justice et d'équité envers tous les personnels que nous représentons. Au vues de quoi, ancienneté et compétences acquises, un surveillant ne pourrait-il pas devenir un jour brigadier ? Au nom de quoi un premier-surveillant ne pourrait–il pas accéder au grade de major dès lors qu'il a correctement rempli les missions qui lui sont dévolues.

FO Pénitentiaire ne peut se contenter de cette réforme au rabais imposée à l'ensemble du Corps d' Encadrement et d'Application par l'Ufap Unsa-Justice et la DAP, qui de plus, exclue le Corps de Commandement. L'intox et l'arnaque seront bien encore de sortie avant les échéances électorales.

Combien d'années avant de pouvoir passer Brigadier ? Major ? Cette préoccupation bien légitime, malheureusement semble peu concerner les signataires.

Vous comprendrez également en lisant l'encadré ci-dessous, que le statut de nos retraites est fortement menacé par les restrictions budgétaires exercées par les gouvernements successifs. De même, il sera de plus en plus difficile pour les personnels d'accéder aux grades supérieurs dans les mois et années à venir tant ces postes seront pourvus de plus en plus longtemps et seront de plus en plus rares, que ce soit par voie de concours ou de tableau d'avancement.

**Pour autant rien n'est perdu, rien n'est figé, rien n'est immuable !!... Vous et vous seuls pouvez changer cela et prendre votre avenir en main.**

Nous avons sillonné les routes sans ménager notre énergie depuis trois ans afin de vous soutenir dans vos régions et vos établissements. Nous avons déployé des moyens sans commune mesure pour faire entendre votre souffrance aux plus hauts sommets de l'Etat.

En parallèle, toujours plus soucieux et à l'écoute de vos préoccupations, nous avons développé depuis 2011, une politique d'investigation en matière de partenariat qui vise à améliorer le quotidien des Personnels Pénitentiaires.

En conséquence, FO Pénitentiaire est en mesure d'offrir des prestations de premier ordre à tous ses adhérents en matière de soutien financier, banque BFM, assurances GMF, loisirs A.C.T.E, ANCV mais aussi de l'assistance juridique, des recours hiérarchiques etc. D'autres prestations seront disponibles très prochainement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés, nous sommes là pour y répondre et vous aider dans vos démarches. De plus en plus de collègues sont dans des situations sociales, personnelles, familiales, ou financières extrêmement compliquées. Nous défendons activement leurs dossiers par le biais des CRAS et du CNAS, mais aussi au travers d'interventions multiples auprès de nos autorités de tutelle.

C'est face à ce marasme ambiant et aux difficultés toujours plus nombreuses d'exercer notre métier, que **FO Pénitentiaire** exige l'ouverture des :

# Etats Généraux

**des conditions de travail des personnels de surveillance et du fonctionnement des établissements pénitentiaires.**

Afin de mettre en perspective la casse manifeste de notre outil de travail, et d'exiger de nos décideurs des moyens humains, matériels et coercitifs conséquents permettant d'assurer à nouveau l'ordre, la discipline, l'autorité des agents, des conditions de travail sécuritaires et un salaire à la hauteur de nos nouvelles missions.

**Alors le 4 décembre 2014, vous aurez le pouvoir de faire le choix. Le choix d'un syndicalisme loyal, respectueux et soucieux de porter vos revendications, de défendre vos intérêts. Le choix d'un syndicat qui refuse la soumission et la morosité ambiante.**

**Avec FO Pénitentiaire,**

# Rebellez-vous !

**Point d'infos sur les retraites :**

**Définitivement adoptée à l'Assemblée nationale le 18 décembre 2013, la réforme des retraites est entrée en vigueur cette année. Mais certaines mesures ne seront appliquées qu'à partir de 2015, voire 2017.**

**Deux mesures qui s'appliquent dès cette année :**

**> Relèvement de la durée d'assurance.**

Pour les générations nées à compter de 1958, la durée d'assurance requise pour bénéficier d'une retraite complète soit à taux plein est désormais inscrite dans la loi au lieu d'être déterminée par décret, génération par génération, l'année de leurs 56 ans. Actuellement fixée à 166 trimestres pour les générations nées en 1955 ,1956 et 1957, elle va augmenter au rythme d'un trimestre supplémentaire toutes les trois générations pour s'établir à 173 trimestres pour les assurés nés à partir de 1973.

**> Report de la valorisation.**

L'augmentation annuelle des pensions de retraite aura lieu, à partir de 2014, le 1er octobre, et non plus le 1er avril. Ce report de six mois sera perceptible pour les retraités en 2014 ; par la suite, la revalorisation aura bien lieu tous les 12 mois, au 1er octobre de chaque année.

**Sous prétexte du Statut Spécial des Personnels de Surveillance longtemps critiqué par le syndicat majoritaire et qui réclamait son abrogation, faut-il le rappeler, les Personnels de Surveillance de l'Administration Pénitentiaire bénéficient d'un sur-classement indiciaire et indemnitaire eu égard aux sujétions spéciales (dangerosité, pénibilité des tâches) auxquelles ils sont soumis.**

**C'est dans ce contexte précis que les personnels de surveillance de l'Administration pénitentiaire bénéficient d'un régime retraite bonifié par l'obtention d'une année de cotisation pour cinq années cotisées. C'est ce qu'on appelle la bonification du 1/5ème plafonné à 25ans de cotisations soit un bonus de 5 années ou 20 trimestres.**

**Réformes des retraites successives obligent, FO Pénitentiaire revendique désormais la Bonification du 1/4 non plus plafonné à 25 ans mais déplafonnée.**

**Aussi nous demandons la prise en compte de 1 mois de bonification dès lors qu'un agent a atteint 150 heures supplémentaires au cours d'un trimestre.**

# IL N'Y A PAS DE REPUBLIQUE SANS SERVICE PUBLIC !

## 4 Décembre 2014, l'élection syndicale

**5,5 millions de fonctionnaires et agents des services publics (État, Collectivités Territoriales, Santé et Hôpitaux) votent pour leur syndicat.**

## Nous sommes tous concernés !

SNP FO
PERSONNELS DE SURVEILLANCE

# LA SECURITE DE L'EMPLOI

## Oubliez les clichés

Le carnage continue, depuis des années, la souffrance, le sang et la violence est au cœur de nos détentions. Nos collègues tombent les uns après les autres. Les prises d'otages se succèdent à tel point que la banalisation de celles-ci n'alertent plus l'opinion publique et pire, même plus notre Garde des Sceaux.

**KARIM n'est pas Un boxeur pro.**

Coups de lames à Saint-Maur le 11 octobre, Prise d'otage à Longuenesse le 9 octobre, et tant de coups portés à nos collègues en bleu depuis des années, raisonnent dans nos esprits comme autant de trahison de notre hiérarchie.

**Qu'attendent-ils pour réagir ? Un Mort ?**

On y est presque, un petit effort, Mesdames et Messieurs les technocrates et vous y arriverez…

Il faut dire que l'Administration Pénitentiaire a plus de considération pour la population pénale que ses propres fonctionnaires.

La récente « pseudo » réforme cosignée par l'UFDAP en est la preuve : 15 millions sur 3 ans pour celle-ci contre 20 millions par an pour les cantines des détenus.

Comment être étonné du résultat alarmant de cette politique pénitentiaire provoyoucratique « all-inclusive ? »

Les intouchables ont le champ libre, ils ont tout, et sont protégés, résultat : Ils se sentent invincibles. Explosions de prisons, prises d'otages à répétition, agressions armées, coups, insultes, intimidations, voilà la pénitentiaire actuelle ! Voilà dans quoi triment les bleus. Et lorsqu'un professionnel voit une publicité pour le recrutement de Surveillant Pénitentiaire que se dit-il ?
« Bande d'enfoirés ! Arrêtez de faire croire que ce métier est normal !

**LEA n'est pas Une catcheuse.**

Arrêtez de mentir par omission ! La Pénitentiaire c'est d'abord la violence ! C'est d'abord une lutte au quotidien pour survivre dans un abattoir à Surveillants ! C'est d'abord assurer la sécurité publique et la garde ! Nous n'avons jamais eu les moyens de faire autre chose ! »
Les effectifs sont en constante baisse, les magouilles de l'Administration pour faire tourner les établissements en mode dégradé atteint un niveau alarmant. Les nouvelles missions sont également la cible des restrictions budgétaires. Tout est prêt pour la catastrophe.

**PAUL n'a pas de Super pouvoir.**

Mais les clowns de cette Administration nous diront que « le spectacle doit continuer » que le nécessaire sera fait pour remédier à ces problématiques comme elle l'a fait suite à l'évasion de Faid, aux évasions de Moulins, aux prises d'otages d'Ensisheim, Longuenesse, Réau, Montmédy, Clairvaux, Arles, Nancy, et encore. Toute une foutaise, orchestrée par des fonctionnaires embourgeoisés par les riches locaux de la Place Vendôme et de la Rue du Renard.

**Pénitentiaire rime avec calvaire, précaire… et funéraire !!?**

Il faudrait être sacrément naïf ou profondément malhonnête pour ne pas se rendre compte que le chaos nous tend les bras. Refuser de se poser les bonnes questions et de se remettre en cause lors d'Etats Généraux de la Pénitentiaire

démontre toute la trahison d'une hiérarchie envers son Personnel.
Ne pas militer est criminel, ne pas s'unir l'est tout autant. Cette caution morale envers l'Administration par l'inaction a un impact désastreux sur le moral de ceux qui se confrontent directement à la chienlit.

Et une agression de plus à Saint-Maur au lendemain d'une prise d'otage à Longuenesse. La pénitentiaire agonise sur tout le territoire national et nous passons sur la situation en Outremer que nous nous égosillons à dénoncer depuis des lustres. Au menu du pauvre copain une balafre sur la pommette ponctuée d'une lame cassée entre l'œil et celle-ci… Vous avez déjà vu une DAP ou Un Garde des Sceaux avec pareille blessure ? Et cela ferait peut être réfléchir certains décideurs, cela ferait même bouger les choses, qui sait ? Et on arrêterait peut être de choyer ces criminels et délinquants.

Pour l'heure on en est loin, la tour d'ivoire est bien loin du front. L'arsenal législatif est toujours plus contraignant pour les Surveillants, les moyens humains, budgétaires et matériels sont dérisoires et ce ne sont pas les prévisions 2015 qui encouragent. La situation empire et demain sera toujours plus difficile.

Demain se présentent les élections professionnelles, seules priorités pour certaines organisations professionnelles. Qu'importe, pour Force Ouvrière, le combat a commencé depuis des années et se poursuivra bien après les élections. Il est certain que de bons résultats aideraient à mettre fin à la cogestion coupable UFAP-DAP, et au cautionnement de la politique pénitentiaire actuelle. Mais la finalité restera que le combat demeure tant que nos revendications n'aboutiront pas. Il faut stopper l'hémorragie, il faut garrotter tous ceux qui l'alimentent.

Collègues et camarades, le jour viendra où on nous donnera raison, où les solutions qui seront apportées aux agressions ne seront plus ces conneries de Surveillants Référents, ou autres Articles 57 ou 29 de la Loi Pénitentiaire de 2009. Le jour viendra où l'on complètera les effectifs, où les moyens seront donnés aux Personnels de Surveillance pour assurer enfin nos missions régaliennes dignement. Mais lorsque ce jour viendra, espérons que ce ne soit pas suite à un meurtre qui nous est promis.

# À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

**Nouveau**
Une bonification de **35%** pour les - de 30 ans

Agents de la Pénitentiaire, épargnez quelques mois et bénéficiez d'une bonification de l'Etat.

Et profitez pleinement de vos Chèques-Vacances auprès des 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs.

## Pour toute information :

- sur le site Internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
- par téléphone : N°Azur 0 811 65 65 25
  Coût d'un appel local

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DOCAPOST BPO
BUSINESS PROCESS OUTSOURCING

ancv
CHÈQUE-VACANCES

Établissement public et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : HISCOX Crédits photos : © Getty Images, Thinkstock - 2014_CV_DGAFP

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE 2014

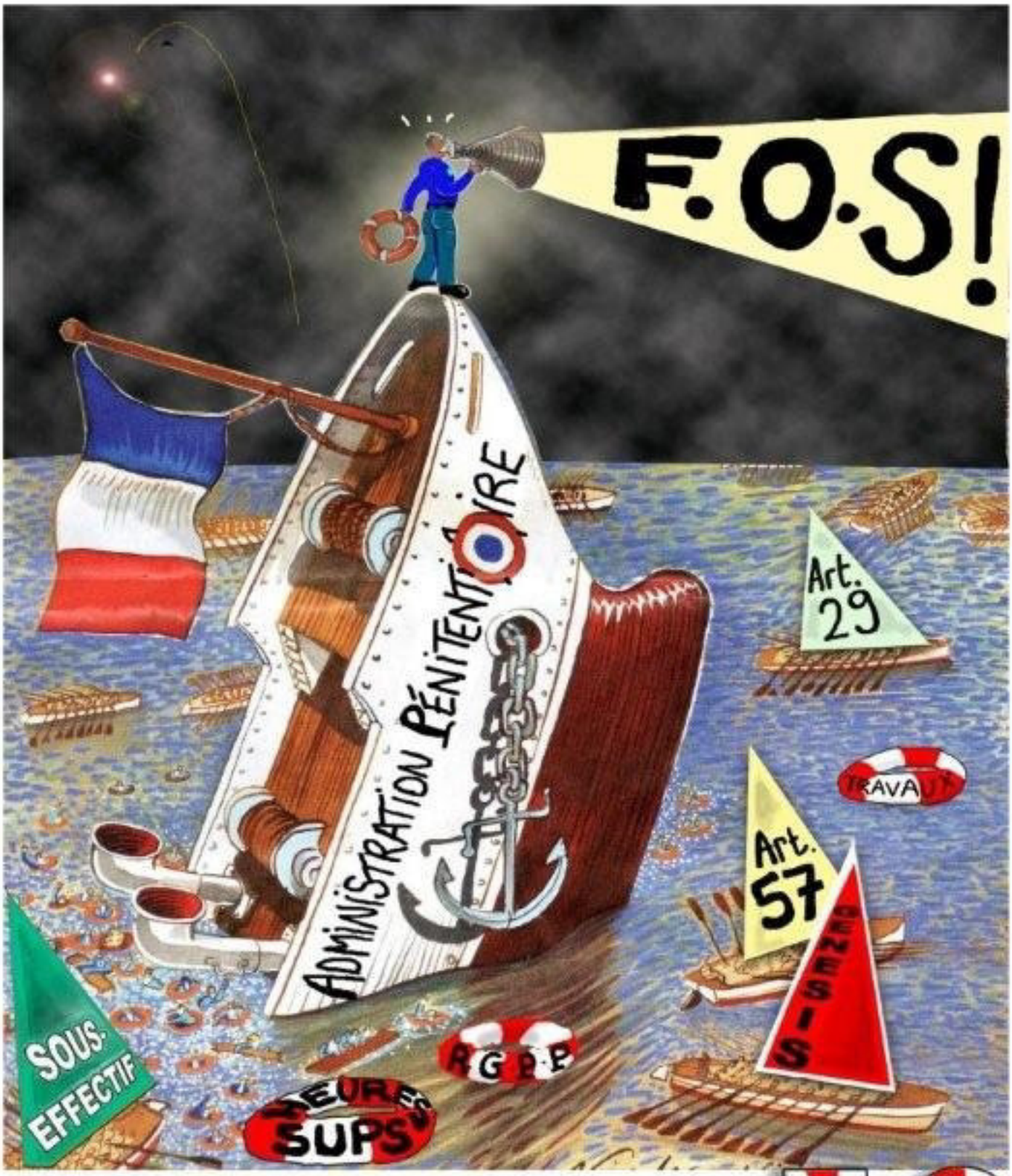


ARRÊTEZ LE NAUFRAGE... VOTEZ F.O!

## Mesure symbolique

Mme TAUBIRA, le financement des cantines des voyous par le contribuable devait être une mesure temporaire ! Deux ans après c'est toujours le même cirque ! A l'origine, deux cents articles de « première nécessité » (Nutella etc.) étaient désormais bradés aux pauvres prisonniers. Prix défiant toute concurrence des réseaux de distributions courants à tel point que ce sont maintenant les familles des détenus qui reçoivent des colis de leur part… c'est dire l'aubaine… C'est toujours la queue au portail de Pénitentiaire Discount !

Jusqu'à quand allons-nous payer l'addition pour le confort des voyous ?

Le salaire des fonctionnaires est gelé depuis de nombreuses années, aucune réforme, ni statutaire ni indemnitaire pour le Personnels de Surveillance n'est intervenue depuis des lustres, plus généralement les français sont priés de se serrer la ceinture comme jamais alors que pendant ce temps les criminels et les délinquants se gavent sur le compte de la collectivité !

Certaines associations de protection de ces « chers » pensionnaires de prisons françaises se battent becs et ongles pour que ce nouvel « acquis socio-carcéral » puisse perdurer, quitte à monter certains de leurs protégés contre les organisations syndicales responsables qui dénoncent cette aberration. Ce fut le cas lors d'une visite de notre délégation syndicale nationale dans une centrale parisienne, où des crapules ont tenté l'intimidation en invectivant la délégation FORCE

OUVRIERE sous le couvert indirect de l'OIP (l'Organisme Inconscient Pro-voyous), par excellence.

« L'OIP nous a tout expliqué… ! FO bande de Fachos ! » Dixit un d*étenu de la MC.*

Mais cet effet d'aubaine tourne au mauvais film, l'Administration Pénitentiaire, se retrouvant au cœur d'un trafic de marchandise dont l'Etat serait le fournisseur prenant en otage le Personnel de Surveillance.

Plutôt lucratif pour ces « petits anges » pensez donc : Plus de 20.000.000 € d'économie ! Au-delà de ce scandale d'état, véritable provocation envers la société, c'est le principe qui est totalement hors la Loi, car la vente à perte est une pratique illicite et déloyale ! L'assistanat fonctionnant à plein régime, et pendant ce temps-là, les Personnels de Surveillance morflent physiquement et psychologiquement.

Mais les arguments de l'AP et de Vendôme ne tiennent pas,

uniformisation des prix, faibles revenus des voyous, tous ces arguments sont un ramassis de conneries de politiques qui oublient de mentionner que ces « pauvres victimes du système » sont nourris, hébergés, blanchis, soignés, coiffés, font des activités, instruits, …, ont l'eau et l'électricité à l'œil !

Qu'a-t-on sacrifié afin de sponsoriser les cantines de la racaille ?

Bien évidemment, le coût de ce cadeau a dû être ponctionné sur les budgets des établissements. Ce qui veut dire que les investissements, la sécurité, les améliorations des conditions de travail des Personnels de Surveillance ont été sacrifiés sur l'autel de la voyoucratie. Pensez donc, pourquoi l'AP a proposé une réforme minable que seul l'UFDAP a eu le culot de signer ?

Quant aux grands esprits qui défendent cette arnaque institutionnalisée, qui nous font la morale sur le monopole du système de l'AP et autres énormités indécentes, nous leur rappelons que les détenus sont conscients de leurs actes et qu'ils sont dans ces lieux parce qu'ils l'ont choisi.

On ne parle pas là des conditions de détention mais de confort, un confort indécent quand on pense aux clochards, aux SDF, aux plus nécessiteux qui vivent dans les rues, payent de quoi survivre plein tarif alors que criminels ou délinquants qui ont probablement arnaqué, trafiqué, volé, violé, torturé, tué bénéficient d'assistance…

« Honte à ces décisionnaires de notre Administration, qui une fois de plus, nous montrent leur vrai visage en mettant en place une tarification de cantine nationale à des prix défiant toute concurrence pour les crapules, qui remplissent nos détentions.

A l'heure de la lutte contre la récidive, utopie du gouvernement, tout est fait à travers cette mesure pour conforter la voyoucratie et promouvoir l'école du crime ! Comment voulez-vous que ces individus fassent l'effort d'une éventuelle réinsertion sociale ? Alors que nos prisons sont devenus des Fouquet's carcéraux » Dixit *Emmanuel Gauthrin Secrétaire Général du SNP-FO.*

« Afin de mettre un terme à ce qui relève de pratiques injurieuses malheureusement fréquentes de la part de certains syndicats pénitentiaires, il appartient à vos services de veiller au respect du code de déontologie du service public pénitentiaire (…).

Plus largement, si la liberté d'expression et la liberté syndicale constituent des droits fondamentaux garantis par la constitution et qu'il convient de protéger, l'article 10 de la déclaration universelle des droits de l'Homme les limite notamment à « la protection de la réputation ou des droits d'autrui ». *Pleurnicheries de l'OIP*

Les menaces de procès visant le SNP-FO par l'OIP et autre fumisterie de type Robin des Lois, sont restées lettres mortes, nous avons tout juste eu le droit aux pleurnicheries OIPistes, auprès du Garde des Sceaux demandant des mesures disciplinaires à l'encontre de notre secrétaire général…

Quant à l'Administration Pénitentiaire, qui qualifie la grogne des syndicats de « feuille de choux », nous lui rétorquons que l'ensemble de son œuvre qui fait que le SNP-FO est dans les rues depuis plus près de 2 ans est l'objet d'un combat qui ira jusqu'à son terme. Le foutage de gueule n'a que trop duré. A force de mépriser les Surveillants et de surprotéger la population pénale, la haine s'est installée, haine de l'Administration Pénitentiaire par ses propres Agents.

Nous sommes confrontés à la violence, au mépris et à l'injustice, nous y laissons, petit à petit notre peau.

TBWA\PARIS

# Votre vocation fait votre fierté, la nôtre est de vous assurer.

Exercer son talent au service des autres est une mission que nous partageons. C'est pourquoi, **la GMF, 1er assureur des agents des services publics** en fait toujours plus pour vous assurer dans votre vie personnelle (assurance auto, habitation, complémentaire santé, épargne) et vous accompagner dans votre vie professionnelle. À votre tour, rejoignez nos 3 millions de sociétaires pour profiter **des offres privilégiées** que nous vous réservons.

POUR LES MOINS DE 30 ANS

**50 € OFFERTS***

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Renseignez-vous au **0 970 809 809** (numéro non surtaxé) ou sur **www.gmf.fr**

*Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la 1re année, à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2014.

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés**. Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde et GMF Vie. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

**ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 323 562 678 - Siège social : 11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75014 Paris. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

80 ans GMF
ASSURÉMENT *humain*